

Zeitschrift: L'Hôtâ
Herausgeber: Association de sauvegarde du patrimoine rural jurassien
Band: 36 (2012)

Vorwort: Editorial
Autor: Boegli-Robert, Hélène

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Editorial

L'Hôtâ nouveau est arrivé! Comme le Beaujolais nouveau! Selon une habitude établie depuis plus de trente-cinq ans, vous trouvez cet automne *L'Hôtâ* dans votre boîte à lettres, chez votre libraire, au secrétariat de l'ASPRUJ ou encore sur le site internet www.aspruj.ch.

Cette année, il y a un changement à la rédaction: Madeline Barthe-Vuilleumier, qui avait réalisé les deux derniers numéros, a changé d'orientation professionnelle et n'a plus la possibilité de consacrer suffisamment de temps à cette fonction. En tant que «metteuse en page», je connaissais déjà un peu le travail et j'ai choisi, pour ce numéro, de me charger de cette tâche de «rassembleuse» d'articles, de chercheuse de documents. L'ASPRUJ est toujours en manque de rédacteur-trice en chef pour les prochaines éditions et de rédacteurs occasionnels apportant de nouvelles idées et des approches différentes de notre patrimoine jurassien.

Pour sujet de mon premier article, j'ai décidé de parler d'un café de village survivant tant bien que mal loin des centres. Et, en abordant le sujet d'un petit bistrot de campagne, je me suis très vite retrouvée plongée dans l'histoire suisse: apparition du franc en tant que monnaie nationale lors de la courte période de la République Helvétique (1798-1803) puis l'établissement définitif de la monnaie unique

en 1848, après le conflit du Sonderbund, mais aussi le Kulturkampf, les prémices de la Question jurassienne, etc., autant d'événements qui ont marqué la période concernée par mes recherches sur le café de L'Etoile à Mettembert.

La consultation des archives, que ce soit aux Archives cantonales à Berne ou aux Archives de l'Ancien Evêché de Bâle, m'a entraînée dans d'autres époques, m'a fait découvrir les préoccupations et les difficultés de la vie de nos ancêtres. Pourquoi tant de familles se sont-elles expatriées dès le XVIII^e siècle ou même le XVII^e? Qu'allaient-elles chercher en Amérique? La faim, l'envie d'une vie meilleure, plus confortable, ou encore le goût de l'aventure, voilà quelques raisons de partir. Les familles avaient de nombreux enfants et des surfaces agricoles petites, trop petites, il devenait difficile de nourrir toute la tribu sur des terres parfois arides.

Aux archives, j'ai également trouvé de nombreux autres sujets de réflexion ou de recherche. Par exemple, j'ai découvert dans les registres des patentes que toute activité lucrative était soumise à une taxe. Le cabaretier, le commerçant en vin, le pêcheur, le fabricant de tuiles, le maréchal-ferrant, le meunier, etc., tous devaient s'acquitter d'une taxe. Mais il faudrait poursuivre les investigations, car la manière de percevoir les impôts à cette

époque n'est connue que des spécialistes. Et me voilà de nouveau entraînée dans une autre direction...

Pour ne pas rester figés dans le souvenir du passé, nous présentons dans cet *Hôtâ* non seulement la rénovation du Musée rural jurassien mais aussi la rénovation d'une ferme qui bénéficie maintenant du confort moderne et de l'espace de vie que chacun de nous recherche.

Il ne faut pas perdre de vue l'actualité, la vie de tous les jours, mais n'oublions pas non plus nos origines et les difficultés que nos ancêtres ont rencontrées. *L'Hôtâ* est là pour nous les remémorer, pour nous présenter le plus d'aspects possibles du temps passé, sans les noircir, mais sans les idéaliser non plus.

Hélène Boegli-Robert
Responsable de la publication
de *L'Hôtâ*